

INSCRIPTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

pour l'ensemble des écoles du R.P.I
Escurolles - Le Mayet d'École - Monteignet sur l'Andelot - Saulzet - Saint-Pont

Pour inscrire votre enfant dans une école du regroupement, vous devez aller à :

1. MAIRIE de votre résidence

Téléphoner dès maintenant pour prendre rendez-vous **entre le 14 avril et le 10 mai**

Documents à fournir à la mairie :

- livret de famille
- carnet de santé
- (*certificat de radiation si votre enfant était scolarisé dans une école extérieure au RPI.*)

→ **Après le rdv à la mairie, vous devez téléphoner à l'école pour prendre rendez-vous avec la directrice**

2. ECOLE

- *pour les enfants nés avant 2019*
↳ s'adresser à l'école de votre lieu de résidence
- *pour les enfants nés en 2022, 2021, 2020*
↳ s'adresser à l'école d'ESCUROLLES

Documents à fournir à l'école :

- certificat d'inscription délivré par la mairie de résidence
- livret de famille
- carnet de santé
- (*certificat de radiation si votre enfant était scolarisé dans une école extérieure au RPI.*)

Les inscriptions à l'école auront lieu
du lundi 2 juin au vendredi 13 juin

Ecole d'Escurolles : 04-70-90-50-27 Mme Favier

Ecole du Mayet d'École : 04-70-90-19-93 Mme Valnaud

Ecole de Monteignet sur l'Andelot : 04-70-90-50-25 Mme Barthe

Ecole de St Pont : 04-70-90-51-23 Mme Randoing

Ecole de Saulzet : 04-70-90-38-64 Mme Richard